



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21109708

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

17 SEP. 2021

DIVISION MONE
Greffe

N° d'entreprise : **0460 477 014**

Nom

(en entier) : **FAMILY CENTER TIROU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons (S-V) 544 - 7100 LA LOUVIERE**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs et désignation d'un nouvel administrateur.

Les mandats d'administrateurs prenant fin à l'assemblée générale statutaire du 30 juin 2021 (mandats de six ans, conférés à l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2015), il a été procédé au renouvellement des mandats suivants, à l'exclusion de tous autres, et à la désignation d'un nouvel administrateur, soit :

- Monsieur André GLOTZ, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayeux), Rue Provinciale 51 ;
- Madame Arlette CORDIER, domiciliée à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayeux), Rue Provinciale 51 ;
- la SRL V.A.L.INVEST (BCE 0566.933.425), ayant son siège à 7130 BINCHE, Rue Boussart (BIN) 12, par son représentant permanent, Monsieur Anastase TATSIS, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayeux), Rue Provinciale 7,

lesquels ont accepté leur mandat.

Le Conseil d'Administration subséquent :

- a désigné Monsieur André GLOTZ, domicilié à 7120 ESTINNES (Vellereille-les-Brayeux), Rue Provinciale 51, comme Président du Conseil d'Administration ;
- a confirmé le mandat d'administrateur délégué de catégorie A de Monsieur André GLOTZ, précité, et le mandat d'administrateur délégué de catégorie B de la SRL V.A.L.INVEST, précitée (représentant permanent : Monsieur Anastase TATSIS, précité) ;
- a confirmé, pour autant que de besoin, l'ensemble des pouvoirs spéciaux conférés à la SRL V.A.L.INVEST, précitée (représentant permanent : Monsieur Anastase TATSIS, précité).

Le pouvoir de représentation externe s'exerce comme suit : chaque administrateur délégué peut agir séparément dans le cadre de la gestion journalière ; hors gestion journalière, tout acte nécessite la signature d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

SRL V.A.L.INVEST, administrateur délégué,
par son représentant permanent, Anastase TATSIS.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/09/2021 - Annexes du Moniteur belge